



Cabinet du Maire
05 62 13 52 59
cabinet@plaisancedutouch.fr
Réf. : PG/PM-2019.10.07

Monsieur Patrick GANDIL
Directeur Général
Direction Générale de l'Aviation Civile
50 rue Henry-Farman
75720 PARIS CEDEX 15

Plaisance du Touch, le 7 octobre 2019

Monsieur le Directeur Général,

La DGAC a entrepris de procéder à une modification des trajectoires des avions décollant de l'aéroport de Toulouse Blagnac afin, semble-t-il, de limiter les nuisances impactant les populations situées sous les couloirs aériens.

Si un dossier d'enquête a bien été établi concernant une étude relative au projet de modification des procédures vers le nord, je m'étonne en revanche qu'aucune enquête publique ne soit engagée en ce qui concerne le projet de modification des procédures vers le sud.

Pourtant un certain nombre d'informations circulent faisant état d'une modification significative des trajectoires des avions décollant au sud, les amenant, après avoir effectué un large virage à l'ouest, à survoler la commune de Plaisance du Touch, ce qu'ils ne faisaient pas jusqu'à présent. Ces informations sont corroborées par les signalements que m'adressent de plus en plus de Plaisançois qui constatent par eux-mêmes la présence d'avions survolant leur domicile.

Que je sois simplement tenu informé, en ma qualité de maire de Plaisance du Touch, de ces projets de modification des couloirs aériens – à défaut d'avoir été associé aux études – m'aurait semblé une marque de respect pour les Plaisançois que je représente. Il n'en a rien été.

Je vous saurais donc gré de bien vouloir me transmettre les éléments chiffrés qui permettent à vos services d'établir que les habitants de Plaisance du Touch ne seront pas impactés par des nuisances résultant d'une modification de ces trajectoires de décollage.

.../...



Je souhaiterais également que le périmètre de l'enquête publique en cours soit étendu à la commune de Plaisance du Touch, comme il devrait l'être d'ailleurs à l'ensemble des communes situées sous les nouveaux couloirs aériens qu'emprunteront les avions en décollage face au sud. Je soumettrai au vote du prochain conseil municipal une motion officialisant cette demande.

Je suis parfaitement conscient des enjeux économiques et sociaux liés au développement de l'industrie aéronautique pour notre territoire, notamment en termes d'emplois mais également en termes d'attractivité et de croissance comme en témoigne notamment la forte augmentation du trafic aérien sur l'aéroport de Toulouse Blagnac.

Cependant, je crois que pour qu'elle soit pleinement acceptée, une décision doit être préalablement largement expliquée. Cela vaut en premier lieu pour la modification des couloirs aériens telle qu'elle est aujourd'hui envisagée. Si ces nouvelles trajectoires de vols sont nécessaires, il faut pouvoir le justifier. Et c'est le droit des habitants de Plaisance du Touch d'être pleinement informés et d'avoir la possibilité d'exprimer leur avis.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Général, à l'assurance de mes meilleures salutations.

Philippe GUYOT

Maire de Plaisance-du-Touch



Copie : Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne